

# **FLOREFFE**

## **DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **2007-2012**

*Conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la déclaration de politique générale*

- *a été présentée au Conseil communal (le 12 février 2007) ;*
- *a été approuvée par le Conseil communal (le 12 mars 2007)*

*avec :*

- *11 voix « pour » : André Bodson, Pierre Monnoyer, Benoît Mouton, Philippe Vautard, Béatrice Dinant-Bouvier, Louise Parmentier, Georges Duquet, Sergio Nardi (CLARTE), Albert Mabilie, Thérèse-Marie Bouchat et Véronique Delfosse-Laveyne (ECOLO)*
- *5 abstentions : Marc Remy, Muriel Simon-Charon (DEFI), Gérard Bournonville, Philippe Jeanmart (IC) et Alain Bultot (PS)*

*Excusés : Madeleine Delval-Vermeyley (ECOLO), Valérie Gorlier (CLARTE) et Michel Barbier (DEFI).*

## **INTRODUCTION**

**L'action de la nouvelle majorité sera guidée par les principes suivants :**

- **Développer les solidarités entre les personnes**

Nous chercherons à promouvoir une vie digne pour tous, à prendre en compte les besoins des populations les plus fragilisées ainsi qu'à développer des solidarités et des liens d'amitié aux plans local et international et entre les générations.

- **Protéger notre milieu de vie**

La protection des ressources naturelles, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la réduction de la production de gaz à effet de serre sont des enjeux majeurs, auxquels nous serons particulièrement attentifs.

- **Favoriser la citoyenneté responsable**

Afin de promouvoir la participation la plus large au développement de la commune, les habitants seront informés, consultés et associés aux projets importants et aux décisions qui les concernent, le partenariat avec les acteurs de terrain sera systématiquement recherché.

- **Rechercher la collégialité**

Soucieux de créer un véritable esprit d'équipe, la majorité en général et le collège communal en particulier encourageront toutes formes de collaboration transversale et privilégieront en toutes circonstances la voie du consensus.

**Cette déclaration de politique générale** comprend des propositions portées par l'ensemble des membres de la majorité, sensibles à développer des projets dans tous les domaines de la vie communale. Elle est, en outre :

- **Un outil pour la démocratie**

Elle sera diffusée largement, pour informer les citoyens des projets retenus pour cette législature. Elle fera l'objet d'une évaluation régulière.

- **Un outil pour le travail des services communaux**

Un contrat d'objectifs entre les mandataires politiques et les services communaux ainsi qu'un tableau de bord prospectif par matière et par service seront réalisés.

- **Un outil évolutif**

Cette déclaration de politique générale est un point de départ. Elle est appelée à évoluer, en fonction des besoins et des opportunités. Des modifications ou ajouts pourraient être présentés, lors de l'élaboration des budgets.

## **LA POPULATION – L'ETAT CIVIL**

### Objectifs :

- Accueillir, informer tous les citoyens de Floreffe et répondre au mieux à leurs attentes (ce qui implique compétence, efficacité et courtoisie du personnel).
- Accorder une attention particulière aux personnes qui connaissent davantage de difficultés pour remplir des actes administratifs.
- Accueillir les jubilaires (noces d'or, de diamant,...).

### Priorités :

1. Tous les citoyens : accueillir tout un chacun dans chaque service, avec courtoisie, maintenir la permanence le samedi matin, permettre aux citoyens qui le souhaitent d'obtenir (puis de remplir et de renvoyer) des documents administratifs via le site internet, proposer le service « écrivain public » de l'administration aux citoyens en difficulté, rendre un service administratif à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer...
2. Nouveaux habitants : réunion d'accueil tous les six mois, notamment pour les informer sur la vie communale et les divers services communaux.
3. Mariages : obligation légale rencontrée au mieux en personnalisant la cérémonie (répondre aux souhaits des mariés).
4. Noces d'or et noces de diamant : accueillir et fêter ces anniversaires avec chaque couple concerné et leur famille.
5. Enquêtes de domicile : collaboration avec les agents de proximité de la police locale.
6. Archivage : seules, les archives de l'ancienne commune de Floreffe restent à classer (travail en cours) ; accès facilité au maximum aux chercheurs, généalogistes, étudiants...

## **LE PERSONNEL**

### Objectifs :

- Améliorer la qualité de l'accueil et la qualité de l'information donnée aux citoyens.
- Maintenir l'emploi au moins au niveau actuel.

### Priorités :

1. Création d'une cellule « qualité ».
2. Engagement à temps partiel d'un informaticien.
3. Poursuite du plan de formation du personnel (priorité à la formation à l'accueil).
4. Renforcement de la polyvalence et valorisation du travail en équipe.
5. Fixation d'objectifs de travail et évaluation de leur réalisation (réalisation d'un contrat d'objectifs entre le politique et l'administration, réalisation d'un tableau de bord prospectif par matière et par service).
6. Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel (sécurité, matériel, locaux...).
7. Organisation plus fréquente (au moins deux par année) de réunions des comités de concertation et de négociation syndicales.
8. Extension du cadre du personnel statutaire (personnel administratif, personnel ouvrier).

## **LES FINANCES**

### Objectifs :

- Gérer de manière rigoureuse, sur base d'analyses prospectives et comparées.
- Maintenir une situation budgétaire équilibrée et un endettement raisonnable, pour ne pas hypothéquer l'avenir.

### Priorités :

1. Fixation du taux de taxation (précompte immobilier, impôt sur les revenus, enlèvement des déchets, documents administratifs) à un niveau proche du niveau moyen des communes de notre province.
2. Recours aux subsidés chaque fois que c'est possible (ex : programmes triennaux de travaux ou en matière de logement, programme PALME, accueil extra-scolaire, infrastructures sportives, bâtiments scolaires, patrimoine classé, petites infrastructures socio-culturelles, ...).
3. Doter les services communaux (comptabilité et finances, recettes) des logiciels les plus performants et des outils adaptés à une gestion moderne de la trésorerie et des budgets.

## **LA COMMUNICATION**

### Objectifs :

- Mieux informer les citoyens et les membres de l'administration, pour permettre une participation plus importante de chacun à la vie locale
- Rendre les documents communaux accessibles et compréhensibles

### Priorités :

1. Conseil communal : diffusion plus large des ordres du jour et comptes rendus, présentation de certains dossiers avec support visuel, amélioration de l'accessibilité et de la compréhension de certains documents communaux,...
2. Bulletin communal : mise en place d'un « comité de rédaction », publication bimestrielle, participation plus importante des citoyens et des associations.
3. Site internet de la commune : adhésion à « CommunesPlones », site convivial et interactif, permettant une interface de services et autorisant les citoyens, les écoles, les commerçants, les associations... à gérer eux-mêmes une partie de l'information.
4. Autres brochures et documents : réaliser et diffuser d'autres brochures utiles à tous les Floreffois (ex : Vivre à Floreffe) ou à une partie d'entre eux (ex : nouveaux habitants, aînés, enfants...).
5. Signalétique dans la commune et à la maison communale : pour mieux s'orienter vers et au sein des services publics.
6. Panneaux d'information dans tous les villages : achat de valves fermées et affichage des informations officielles, des associations...
7. Lettre d'information électronique : publication d'une lettre d'information électronique, reprenant informations et agenda des activités à venir.

## **LA PARTICIPATION**

### Objectifs :

- Permettre la participation d'un grand nombre de citoyens à la vie communale
- Consulter et impliquer les citoyens pour la gestion de leur environnement proche ou lors de l'élaboration de divers projets d'aménagement.

### Priorités :

1. Commissions communales et conseils consultatifs : création et/ou renouvellement de deux commissions communales (CCAT et Commission communale d'accueil extra-scolaire), et de cinq conseils consultatifs (information et de la participation, mobilité et sécurité routière, aînés, enfants et jeunes).
2. Droit d'interpellation du citoyen : intégration de ce droit d'interpellation dans le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, publicité de ce droit d'interpellation.
3. Réunions d'information / de concertation des citoyens et des associations de quartier avant l'élaboration d'un projet ainsi que pour l'aménagement des places de villages (fleurs, bancs, plantations...) et l'élaboration d'un plan de propreté.
4. Soutien, dans la mesure du possible, des initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.

### **LA POLICE**

#### Objectifs :

- Développer une politique de prévention (plan zonal de sécurité).
- Assurer la sécurité des personnes, en particulier les plus vulnérables, et renforcer l'aide aux victimes.
- Veiller à la sécurité routière (radar préventif et répressif, motards, contrôles renforcés en matière d'alcoolisme et de drogue...).
- Combattre les infractions qui portent atteinte à l'environnement.

#### Priorités :

Le travail effectué au sein du Collège et du Conseil de police ira dans ce sens.

Par ailleurs, en matière de police administrative, le dispositif des « sanctions administratives » devrait entrer en application dès 2007 ; chaque commune composant la zone restera attentive à une harmonisation des règlements communaux de police.

### **L'ENSEIGNEMENT**

#### Objectifs :

- Amener les parents à faire de l'école au village un premier choix.
- Offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants.
- « Ouvrir » l'école, en proposant de nouveaux projets.

#### Priorités :

Différentes actions devront être poursuivies pour rencontrer ces objectifs.

Des actions qui relèvent de l'animation de l'école, d'abord :

- veiller à la qualité des projets et des pratiques pédagogiques de chaque implantation ;
- multiplier les moments d'échange et de concertation avec tous les acteurs de l'école (enseignants, enfants et parents) pour partager ensemble le projet éducatif ;
- favoriser des projets qui permettent la participation citoyenne, la découverte de son village et de sa commune, le respect des autres et de l'environnement, les rencontres intergénérationnelles, la sensibilisation aux différences...

Par ailleurs, des investissements pour améliorer les bâtiments scolaires seront réalisés :

1. Rénovation / extension de l'école de Floriffoux : ce projet, préparé sous la législature précédente est tributaire de la promesse ferme de subsides (60% du montant et emprunt pour le solde à un taux d'intérêt de 1,25%) pour être réalisé.
2. Travaux d'aménagement divers : toiture de l'école primaire de Franière, cour de récréation de l'école primaire de Buzet, acoustique à l'école maternelle de Franière...

## **LA PETITE ENFANCE**

### Objectifs :

- Offrir, dans la commune, un accueil de qualité aux enfants âgés de 0 à 3 ans.
- Soutenir tous les acteurs qui s'occupent de petite enfance (accueillantes à domicile, consultations ONE...)

### Priorités :

1. Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) : aménagement d'un bâtiment pour créer une MCAE de 18 enfants. Cette MCAE devrait bénéficier de subsides de fonctionnement de l'ONE.
2. Halte d'accueil : il s'agit d'organiser, durant une ou deux journée(s) par semaine, un accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans qui ne sont pas accueillis chez une accueillante ou en milieu collectif. Des moments de rencontre entre les mamans seront aussi envisagés.
3. Consultations des nourrissons : dans le cadre de la concertation communale des consultations ONE, soutenir le développement d'activités spécifiques qui concernent la prévention en matière de santé, l'éveil musical, la psychomotricité, la rencontre entre jeunes parents...

*N.B : Le CPAS coordonne le service « accueillantes à domicile »*

## **L'ENFANCE**

### Objectifs :

- Permettre aux enfants de s'épanouir dans leur commune, pendant leurs temps libres.
- Offrir des lieux propices à la rencontre et aux jeux, pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

### Priorités :

1. Poursuivre le programme d'accueil des enfants durant leurs temps libres (« Contrat local pour l'enfance »), programme qui consiste à informer, soutenir, offrir ou coordonner des activités pour les enfants âgés de 2 ½ à 12 ans telles que : plaine de vacances, ateliers du mercredi, garderies scolaires, écoles de devoirs, journées à thème, ateliers pendant les journées « conférence pédagogique » dans les écoles, animation du conseil consultatif des enfants...
2. Aménager les abords des locaux « Rouge Fossé » (locaux destinés aux activités des scouts, aux ateliers du mercredi...).
3. Aménager des aires de jeux à Floreffe (abords du centre sportif), Floriffoux et Buzet.
4. Informer / mener une réflexion avec les associations sur la garde à domicile des enfants malades.

## **LA JEUNESSE**

### Objectifs :

- Consulter les jeunes (13 ans et plus), pour construire et structurer avec eux des projets qui ont du sens.
- Permettre aux jeunes d'acquérir une expérience.
- Aménager des lieux conviviaux, afin que les jeunes puissent s'y rencontrer.

### Priorités :

1. Créer un conseil consultatif des jeunes, étoffer l'équipe d'animation et de suivi, l'aider à mettre en œuvre les orientations prises.
2. Engager un animateur / éducateur de rue, personne qui prendrait du temps pour aller à la rencontre des jeunes, les écouter, les soutenir dans la mise en place de projets,

animer le conseil consultatif... Des subsides seront recherchés pour couvrir cette nouvelle dépense.

3. Multiplier, dans la mesure du possible, les jobs d'étudiants (ex : plaine de vacances, commune propre, été solidaire...). Inciter les jeunes à se former, en les informant des possibilités. Participer à l'organisation d'activités temporaires (pendant les week-ends ou vacances).
4. Optimaliser l'occupation du centre sportif, aménager sa cafétéria, aménager les abords du centre sportif .... Inciter les jeunes à pratiquer un sport, au sein des clubs existants ou librement (ex : tennis à Franière, badminton au hall...)

## **LES AÎNÉS**

### Objectifs :

- Offrir des services qui permettent le maintien des personnes âgées à leur domicile.
- Multiplier les lieux de rencontre pour les aînés.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

### Priorités :

1. Créer un conseil consultatif des aînés ; le consulter régulièrement sur des projets d'aménagement du territoire, de mobilité, de sécurité et de logement ; assurer le suivi de leurs propositions.
2. Coordonner un service « transport » (taxi social) pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.
3. Organiser le goûter des aînés, une fois par an.
4. Mener des actions avec les bibliothèques, le Centre culturel et les associations de 3x20 pour permettre aux seniors de se rencontrer, lire, apprendre, se divertir... : organisation d'animations culturelles l'après-midi, service de lecture à domicile, cours d'informatique pour les seniors, cours de gymnastique adaptée au seniors...
5. Mobiliser les acteurs (promoteurs immobilier, services sociaux, service urbanisme...) pour réfléchir ensemble à l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées.

*N.B : Le CPAS organise la distribution des repas à domicile, le service aides-ménagères et le service dépannage-bricolage*

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### Objectifs :

- Soutenir la vie associative, par une politique d'aides services.
- Associer les associations aux décisions qui concernent leur objet social.

### Priorités :

1. Aides-services : mise à disposition / location de locaux et de chapiteaux, transport de matériel, aides logistiques ; espaces de communication (bulletin communal, site internet).
2. Aménagement des places de village – plan de propreté : concertation et participation des associations concernées qui le souhaitent.
3. Salle communale et autres salles : coordination des mises à disposition / locations.

## **LES CULTES**

### Objectif :

- Servir de relais entre les fabriques d'église et les pouvoirs subsidiants.

### Priorité :

Conseiller, lorsque c'est nécessaire, les fabriques d'église pour l'élaboration de leur budget ainsi que pour la gestion de leur patrimoine.

## **LE SPORT**

### Objectifs :

- Développer le sport pour tous, à travers l'asbl « Centre sportif », et avec les écoles, les clubs sportifs, le service « accueil temps libres »...
- Soutenir de manière équitable l'activité de tous les clubs sportifs, notamment par l'amélioration des infrastructures sportives.

### Priorités :

Différentes actions devront être menées à bien pour rencontrer ces objectifs et cela, dans la limite des moyens financiers disponibles.

Des actions qui relèvent de l'animation : participation à « Commune sportive », organisation d'évènements ou de journées découverte, incitations diverses à pratiquer un sport en club ou un sport libre (utilisation des terrains de tennis à Franière, plage horaire badminton ...), accès au sport pour les aînés et les personnes à mobilité réduite...

Des investissements pour optimiser la gestion du hall omnisports et pour améliorer les infrastructures sportives :

1. Hall omnisports : occupation optimale du hall, de sa cafétéria et de sa salle de réunion, ce qui implique à terme un engagement supplémentaire, un aménagement adéquat de la cafétéria, une convention avec un gestionnaire... Ce hall doit devenir progressivement un centre sportif pour tous, sa cafétéria un centre de rencontres.
2. Tennis de table : aménagement d'une salle adaptée aux activités du club. La commune souhaite trouver une solution rapidement pour le club de tennis de table, aujourd'hui à l'étroit dans des locaux vétustes. L'investissement ne se fera cependant que si les pouvoirs subsidants (Région wallonne) s'engagent à couvrir 60% de la dépense.
3. Sport pour tous : construction d'un espace « jeux libres », aux abords du hall omnisport. La Région wallonne subsidie à raison de 85% ces infrastructures de quartier.
4. Pétanque : aménagement d'un petit local dans la cour place de Soviret et de nouvelles pistes à proximité de cette cour.
5. Football : aménagement de terrains de football pour les jeunes aux Marlaires et construction de nouvelles installations à Floreffe-centre
6. Sport pour tous : aménagements de la piste vita ainsi que de circuits de promenade, de circuits de « course à pied » et de circuits VTT (en partenariat avec l'Office du Tourisme).

L'ASBL « Centre sportif » est appelée, progressivement, à constituer également le point de convergence, de rencontre où s'élaborera une politique communale sportive cohérente et équitable à l'égard de chacune de ses composantes.

## **LA CULTURE**

### Objectifs :

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'Asbl « Centre culturel de Floreffe ».
- Valoriser le patrimoine culturel et historique de la commune.

### Priorités :

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du Conseil d'Administration de l'asbl « Centre culturel » et/ou au Conseil culturel ira dans ce sens.

En plus, pour permettre à l'Asbl de fonctionner et afin qu'elle bénéficie d'une mise à disposition de locaux adaptés :

1. Subsides : montant annuel versé à l'Asbl « Centre culturel » en application de la convention signée avec la Communauté française (45.000 €).



2. Bâtiment « Centre culturel » à Franière : isolation de la toiture, remplacement des châssis, aménagement des combles et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite...
3. Salle communale : réalisation des travaux nécessaires pour accueillir plus confortablement les artistes et les spectateurs (scène, abords, locaux annexes, sièges).
4. Mise à disposition de personnel communal et/ou de moyens divers (véhicules, podium, chapiteaux...).

## **LA BIBLIOTHEQUE**

### Objectifs :

- Favoriser l'accès à la lecture à tous les citoyens (enfants, jeunes, adultes ou seniors).
- Soutenir le développement d'une offre de services la plus large possible : ludothèque, espace « informatique », animations « contes » pour les enfants, stages, « Fureur de Lire », « Je lis dans ma commune »...
- Poursuivre la collaboration avec la bibliothèque libre de Floreffe.

### Priorités :

1. Programme de développement des activités (bibliothèque, ludothèque, animations) à poursuivre.
2. Bâtiment « Centre culturel » à Franière : voir supra.
3. Personnel : maintien et, si possible, renforcement du personnel en place (2 2/5 ETP).

## **LE TOURISME**

### Objectifs :

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'Asbl « Office du Tourisme de Floreffe ».
- Valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et bâti de notre commune en vue de sa découverte par un large public (retombées pour le commerce local).
- Soutenir l'organisation de diverses manifestations au sein de la commune (brocante, marche aux flambeaux, salon du vin, Esperanzah, Artisan'art,...).
- Participer à la Maison du Tourisme du pays de Namur (développement concerté au plan régional).

### Priorités :

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du CA de l'asbl « Office du Tourisme » ira dans ce sens.

En plus, pour permettre à l'Asbl de fonctionner :

1. Subsides : montant annuel de 20.000 €.
2. Locaux : mise à disposition du local situé près de la Maison communale (bureau de l'Office du Tourisme), dont la toiture sera rénovée.
3. Facilités pour utilisation du matériel communal et de moyens divers (véhicules, podium, chapiteaux...).

## **LE PATRIMOINE CLASSÉ**

### Objectifs :

- Réhabiliter des bâtiments classés communaux.
- Apporter une aide financière à la rénovation des bâtiments classés privés (Abbaye, Ferme de la Tour...), en vue de leur mise en valeur culturelle et touristique.

### Priorités :

1. Rénovation du Colombier et aménagement de son étang. Ce dossier, introduit sous la législature précédente, est en cours d'élaboration. Des travaux d'étude de stabilité et de connaissances des structures des fondations ont été réalisés.
2. Rénovation des chapelles Saint-Pierre et de Jodion et de l'Eglise de Floreffe, dossiers bénéficiant de subsides.

## **LES ENTREPRISES / LES COMMERCES**

### **Entreprises :**

Notre commune compte, sur son territoire, plusieurs zones industrielles. Celles du Bureau économique de la Province sont les principales (occupation à près de 100%). L'ancien site de la Glacerie de Franière (soumis à plan de réhabilitation à l'heure actuelle), en grande partie inoccupé depuis l'incendie de 2001, pourrait dans le futur constituer un autre pôle d'entreprises.

1. Mettre en contact et/ou intensifier les contacts existants entre les nombreux responsables de ces entreprises, pour la plupart performantes, en vue de créer des synergies.
2. Promouvoir / défendre l'emploi au plan local et, pour ce faire, entretenir des liens étroits avec les responsables des entreprises.

### **Commerces :**

Floreffe présente une offre diversifiée et de qualité en matière de commerces. Par ailleurs, des demandes d'implantation de moyennes surfaces à Floriffoux et Floreffe (rue Riverre) sont en cours d'examen. Une première réunion des commerçants du centre de Floreffe, organisée à l'initiative de l'Office du Tourisme de Floreffe dans le cadre de la brocante s'est tenue en 2006.

1. Poursuite des contacts entre tous les commerçants (les participants le souhaitent).
2. Rester à l'écoute des problèmes spécifiques des uns et des autres, sans méconnaître les difficultés du secteur liées notamment à sa grande diversité.

## **L'ACTION SOCIALE**

Voir déclaration de politique sociale proposée par le CPAS. Cette déclaration a été présentée au Conseil communal en date du 16 avril 2007.

## **LA SANTÉ**

### **Objectifs :**

- Travailler en coordination avec les associations locales.
- Sensibiliser la population à l'importance des questions liées à la santé.

### **Priorités :**

1. Créer une coordination médico-sociale, réunissant autour du CPAS toutes les associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé et/ou dans le domaine social. Travailler en étroite coordination avec ces associations, pour développer une action commune efficace.
2. Informé, sensibiliser et conseiller sur des questions liées à la santé (alimentation saine, bienfaits du sport pour tous, dangers des pollutions intérieures, plan ozone, nuisances causées par le bruit...).

## **LE LOGEMENT**

### **Objectifs :**

- Répondre à des demandes d'informations diversifiées et multiples.
- Proposer, en matière de location, des logements locatifs à des prix abordables, pour répondre à une demande sociale croissante.

- Veiller à la qualité des logements, pour lutter contre la paupérisation des centres des villages de l'entité.

#### Priorités :

1. Assurer une coordination avec le CPAS, l'Agence Immobilière Sociale, la Société de Logement de Service Public pour accroître la prise en gestion de logements par des instances publiques (en répondant à l'appel de la RW lors du programme pluriannuel en matière de logement).
2. Dispenser des informations précises aux citoyens afin de leur permettre d'obtenir toutes les aides possibles pour améliorer le logement occupé ou mis en location (via le service communal du logement : informations et conseils sur l'isolation des bâtiments, les pollutions intérieures, les primes à la rénovation, l'accès aux logements sociaux...).
3. Réunir régulièrement les différents services concernés par la problématique du logement (service logement, service urbanisme, CPAS, police, service population...) pour échanger des informations et veiller au respect des dispositions réglementaires.
4. Lutter contre les logements inoccupés et les logements insalubres.
5. Inciter les promoteurs immobiliers à l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite (logements de plain-pied...).

### **LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

#### Objectifs :

- Participer au développement d'une commune du Sud et soutenir des projets menés par les associations.

#### Priorités :

1. Partenariat avec la commune de Foundiougne (Sénégal), de manière à mettre en œuvre le programme d'hygiène et d'assainissement de la commune, d'une part, un programme de développement local, d'autre part. Pour rappel, ce partenariat est initié avec les communes de Profondeville et d'Ohey, et soutenu par la Région wallonne et le gouvernement fédéral.
2. Sensibilisation de la population de notre commune aux problèmes vécus par les populations des pays du Tiers-Monde et soutien au travail réalisé par les associations sur le terrain floreffois.
3. Promotion et consommation de produits du commerce équitable à la commune, dans les écoles, lors de fêtes locales...

### **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### Objectifs :

- Conserver le caractère semi-rural de la commune.
- Réussir l'aménagement du centre de Floreffe et de certaines places de village pour les rendre plus conviviales.
- Améliorer le cadre de vie des lieux d'habitat groupés plus anciens.

#### Priorités :

1. Réaliser un schéma de structure (projet existant à actualiser) et un règlement communal d'urbanisme.
2. Aménager le centre de Floreffe, en accordant une attention particulière à la réalisation de lieux de rencontre et aux aménagements pour piétons. - Plan triennal 2009
3. Aménager les abords du centre sportif, aménagement comprenant notamment un espace et une aire de jeux.
4. Réaménager les places de village après consultation de la population.

5. Promouvoir la requalification de la zone industrielle des « Cailloux » en zone agricole et en partie en zone d'habitat.
6. Réfléchir à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
7. Etudier les extensions possibles de zones économiques, d'industrie ou d'artisanat.

## **L'URBANISME**

### Objectifs :

- Assurer un développement urbanistique harmonieux de la commune
- Favoriser la prise en compte des aspects énergétiques dans la conception des nouvelles constructions

### Priorités :

1. Définition de critères urbanistiques et rédaction d'un règlement communal d'urbanisme (faisant suite au schéma de structure).
2. Impulsion pour les constructions groupées économes de l'espace, bien orientées, à faible consommation d'énergie, prévoyant une récupération d'eau, utilisant des matériaux sains...
3. Information et assistance concernant le choix des matériaux, l'isolation.
4. Revitalisation des noyaux urbains de Floreffe et Franière et densification de l'habitat.

## **LES TRAVAUX - BÂTIMENTS**

### Objectifs :

- Aménager de bâtiments pour répondre aux attentes des services et/ou des associations, de la population.
- Assurer un entretien régulier de nombreux bâtiments communaux en vue d'une utilisation maximale et la mieux appropriée aux besoins.

### Priorités :

1. Services travaux : aménagement d'un hangar et de silos, remplacement des châssis.
2. Crèche : aménagement de locaux.
3. Ancien presbytère de Floreffe : réaménagement complet.
4. Ecole de Floriffoux : rénovation / extension.
5. Tennis de table : achat, puis aménagement d'un bâtiment.
6. Centre culturel : isolation de la toiture, remplacement des châssis, aménagement des combles et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
7. Salle des fêtes communale : abords, scène, locaux annexes, remplacement des châssis.
8. Locaux « Rouge Fossé » : remplacement de la toiture, aménagement des abords.
9. Maison communale : remplacement des châssis, toiture, zinguerie, corniches, aménagement des combles.
10. Office du tourisme : réfection de la toiture.
11. Pétanque : aménagement du local (place de Soviret).
12. Bâtiment du CPAS : remplacement des châssis, réfection de la toiture, aménagements intérieurs.
13. Bâtiment Gigot : bardage, aménagements.
14. Alarmes : placement de systèmes d'alarme dans les écoles, la maison communale, le service travaux.
15. Football : aménagement des installations du terrain de football de Floreffe-centre.



## **LES TRAVAUX - VOIRIE**

### Objectifs :

- Assurer le bon état des voiries, en vue du maintien d'un réseau routier de qualité.
- Poser des filets d'eau là où c'est nécessaire, pour éviter des problèmes d'inondation.
- Réaliser des trottoirs, notamment pour rendre accessible les lieux publics aux piétons.

### Priorités :

Outre les projets annuels de reprofilage et/ou de grenailage de certaines voiries, la réalisation de trottoirs, la pose de filets d'eau, et l'amélioration constante du matériel d'exploitation et du charroi,

1. Rue de Malonne : réfection de la voirie.
2. Rue de Trémouroux et partie de la rue de Robersart : réfection de la voirie (après égouttage).
3. Centre de Floreffe : mise à l'étude, avant réalisation.
4. Marlaires : amélioration de l'accès au terrain de football.
5. Broque au Bwès : réfection de voirie.

## **LES TRAVAUX - EGOUTTAGE**

### Objectifs :

- Réaliser les chaînons manquants de notre égouttage public.
- Réaliser une endoscopie de curage dans les rues de Floreffe - centre, en vue de la réfection de la voirie

### Priorités :

Outre les (petits) projets annuels de pose d'égouttage,

1. Rue de Trémouroux
2. Rue du Chêne et partie de la rue Gubin
3. Floreffe-centre : endoscopie de curage

## **L'AGRICULTURE**

- Réaménager certains chemins agricoles, en collaboration avec les agriculteurs.
- Débattre avec les agriculteurs des techniques de plantation, pour éviter les problèmes d'inondation.

## **LES CIMETIÈRES**

### Objectifs :

- Agrandir certains cimetières de la commune.
- Nettoyer / embellir les cimetières (allées, plantations...)

### Priorités :

1. Cimetière de Franière : extension.
2. Cimetière de Floriffoux : achat de terrain en vue d'une extension du cimetière.

## **LA MOBILITÉ**

### Objectifs :

- Favoriser les modes de déplacements « doux » en améliorant les réseaux
- Développer et assurer l'entretien du réseau de chemins et sentiers communaux
- Favoriser le transport collectif

### Priorités :

1. Poursuite et/ou extension de l'expérience de la navette-bus (marché, sports, culture...).
2. Aménagement, dans la mesure des possibilités, d'espaces de cheminement pour les piétons et poursuite de l'entretien des trottoirs.
3. Création d'une piste cyclable entre Floreffe et Franière, placement de range-vélos, formation à la sécurité des jeunes cyclistes.
4. Aménagements pour personnes à mobilité réduite.

## **LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

### Objectifs :

- Renforcer la sécurité routière par la prévention, la mise en œuvre de zones à vitesse limitée et l'aménagement des voiries (en concertation avec les riverains)

### Priorités :

1. Aménagement de sécurité : abords (trottoirs) de l'école de Floriffoux, carrefour de Jodion, rue de Spy et quartier des Marlaires.
2. Placement dans les différents quartiers, du radar préventif afin de sensibiliser les automobilistes et de l'analyseur de trafic afin de disposer de données objectives.
3. Instauration de zones 30 dans les rues qui ne servent pas au transit.
4. Contacts réguliers avec le MET concernant la sécurisation des routes régionales.

## **L'ENVIRONNEMENT**

### Objectifs :

- Améliorer la qualité du cadre de vie.
- Protéger nos ressources naturelles (eau, air sol,).
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel (biodiversité, bois, espaces verts, ruisseaux, anciennes noues).

### Priorités :

1. Suivi du projet d'épuration des eaux usées (avec SPGE et INASEP) qui assurera une amélioration de la qualité des eaux des ruisseaux et diagnostic de la qualité des eaux des anciennes noues (contrat de rivière Sambre).
2. Assistance à la réalisation de projets d'épuration individuelle ou d'initiative communale.
3. Suivi du projet du BEP (broyage du bois des parcs à conteneurs, collecte des encombrants, cogénération,...).
4. Modification de la collecte des encombrants (avec le BEP) afin de favoriser le recyclage et la réutilisation par le biais d'entreprise d'économie sociale et mise en place d'un service d'enlèvement et de broyage des déchets verts.
5. Poursuite de l'aménagement de sites naturels intéressants au point de vue de la biodiversité et des actions liées au contrat « Combles et clochers » ainsi que « Fauchage tardif ».
6. Soutien aux associations et groupes oeuvrant pour la protection de l'environnement et la biodiversité.

7. Introduction de critères environnementaux dans les cahiers des charges.
8. Actions de sensibilisation concernant la pollution par les herbicides mais aussi les incidences des incinérations sur la qualité de l'air.
9. Embellissement des lieux publics (bâtiments publics, places publiques, ponts...), par un fleurissement important.

### **LA PROPRETE PUBLIQUE**

#### Objectif :

- Améliorer la qualité du cadre de vie

#### Priorités :

1. Mise en œuvre d'un plan de propreté impliquant les différentes associations, les écoles et les citoyens
2. Poursuite des actions ponctuelles réalisées par les jeunes dans le cadre de l'opération « Commune propre ».

### **L'ENERGIE**

#### Objectifs :

- Assumer au niveau communal les objectifs de Kyoto (réduction de la consommation d'énergies fossiles et de production de gaz à effet de serre).
- Promouvoir les énergies renouvelables et alternatives (éolien, solaire, co-génération).
- Favoriser chez les citoyens et les entreprises les pratiques économes en énergie.

#### Priorités :

1. Poursuite de l'analyse des consommations des bâtiments communaux et réalisation d'un plan d'utilisation rationnelle de l'énergie (isolation, régulation...).
2. Constitution d'un cadastre de consommation électrique et amélioration des performances du matériel d'éclairage.
3. Introduction de critères liés à la « Performance énergétique des bâtiments ».
4. Information et assistance technique concernant le choix des matériaux de construction, d'isolation, les énergies renouvelables (programme Soltherm, primes énergie).